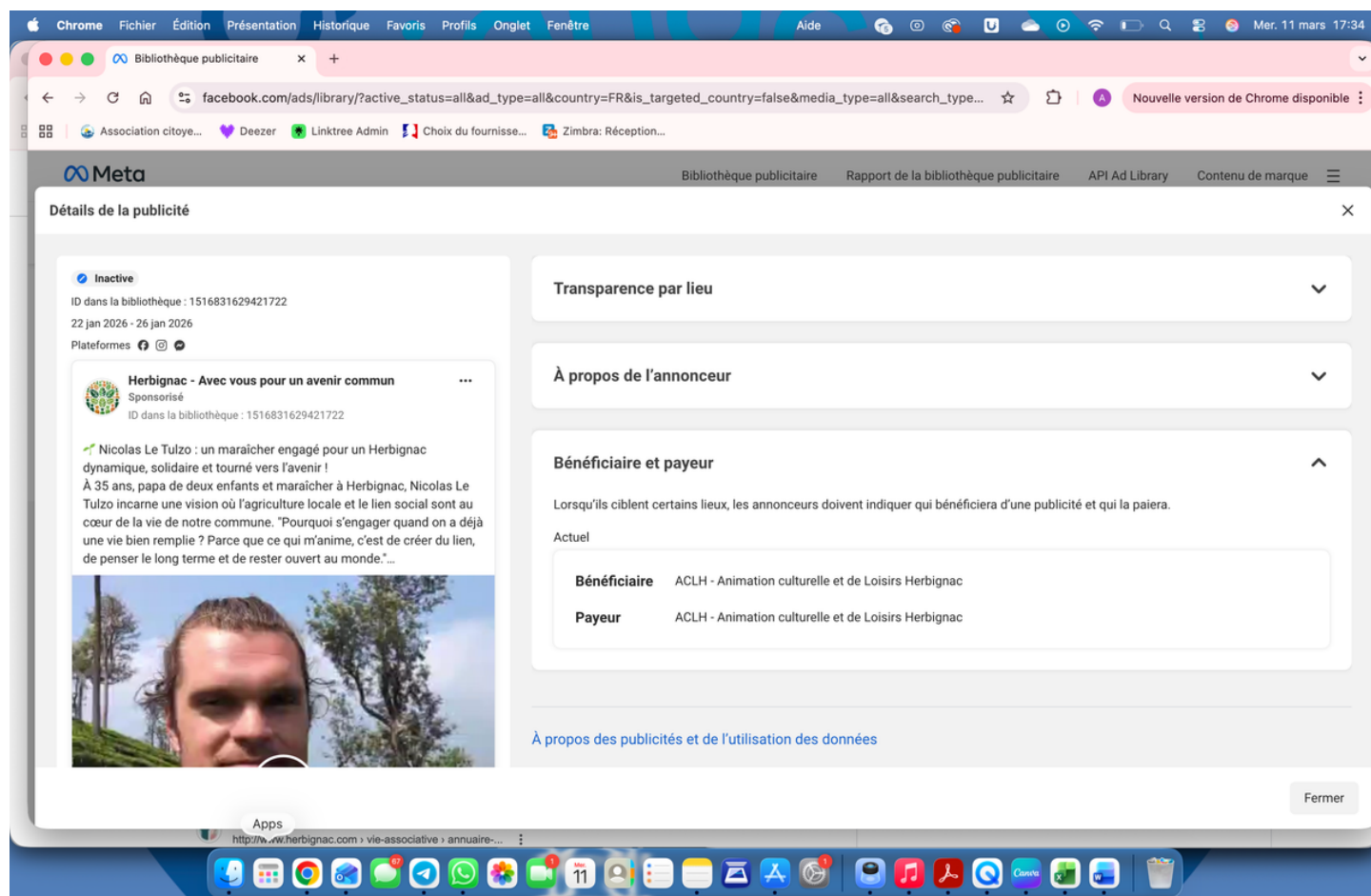


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



FINANCEMENT DE PUBLICATIONS DE CAMPAGNE : CAP HERBIGNAC 2026 saisit le préfet

à Herbignac, 11 mars 2026

La liste **CAP Herbignac 2026**, conduite par **Franck Duval**, a saisi le préfet de Loire-Atlantique afin de signaler une situation particulièrement préoccupante concernant le financement de la campagne électorale de la maire sortante **Christelle Chassé**.

Des vérifications effectuées à partir de l'**outil officiel de transparence publicitaire de la plateforme Meta** montrent que **plusieurs publications sponsorisées diffusées depuis la page de campagne de Mme Chassé ont été financées par l'Association Animation Culturelle et Loisirs d'Herbignac (ACLH)**.

Or, cette association bénéficie elle-même **d'une subvention publique votée par la commune d'Herbignac**, notamment lors du conseil municipal du 18 février 2026.

Ces éléments posent une question majeure au regard du **Code électoral**.

L'article **L.52-8** interdit en effet formellement à toute personne morale, à l'exception des partis politiques, de participer au financement d'une campagne électorale.

Si une association bénéficiant de financements publics contribue à financer la promotion d'une candidate, **il s'agit d'une situation qui soulève de très sérieuses interrogations juridiques et démocratiques**.

Pour **Franck Duval**, tête de liste de CAP Herbignac 2026 :

« Les règles électorales sont claires : aucune personne morale ne peut financer une campagne électorale. Les citoyens d'Herbignac ont le droit d'attendre une campagne exemplaire et respectueuse de ces règles. »

Face à ces éléments, la liste CAP Herbignac 2026 a donc décidé de **saisir officiellement le préfet de Loire-Atlantique** afin que les services de l'État puissent examiner cette situation et prendre les mesures nécessaires.

Si ces faits devaient être confirmés dans le cadre du contrôle des comptes de campagne ou par la justice, **ils pourraient entraîner des conséquences importantes au regard du droit électoral**.

La liste CAP Herbignac 2026 continuera pour sa part à mener **une campagne transparente, respectueuse des règles et centrée sur l'avenir d'Herbignac**.

Franck DUVAL - Tête de liste pour CAP HERBIGNAC 2026

Source (Outil META) :  Ad Library

WWW.CAPHERBIGNAC.FR

CONTACT@CAPHERBIGNAC.COM